

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 1847.

Rapport de la Commission des naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jean Auguste Christian Frédéric Keyser, Négocian- t à Namur.

(Voir le N° 361 de la Chambre des Représentants, session 1844-1845.)

MESSIEURS ,

Le 5 mai 1842, le sieur Keyser s'est adressé à la Chambre des Représentants, à l'effet d'obtenir la naturalisation ordinaire, à laquelle il croit avoir des droits par un séjour en Belgique depuis l'année 1820 et des services rendus lors de la révolution de 1830.

Le pétitionnaire est né à Hohenbra (Saxe), le 2 février 1796; s'est engagé en qualité de musicien dans un régiment Suisse, alors au service des Pays-Bas, puis passa à la 12^e division d'infanterie en garnison à Namur; enfin au 2^e régiment de ligne, en 1830 au service de la Belgique; en 1836 il s'est uni à une femme Belge, possédant quelque fortune, qui l'a rendu père de plusieurs enfants. La conduite qu'il a tenue jusqu'à ce jour a été honorable. Il est bon père, bon époux, et ses mœurs sont paisibles.

Les autorités consultées le reconnaissent digne de la faveur qu'il sollicite.

La Chambre des Représentants a pris sa demande en considération, à la majorité de 40 suffrages contre 12.

Le Vicomte DE ROUVEROY, Rapporteur.